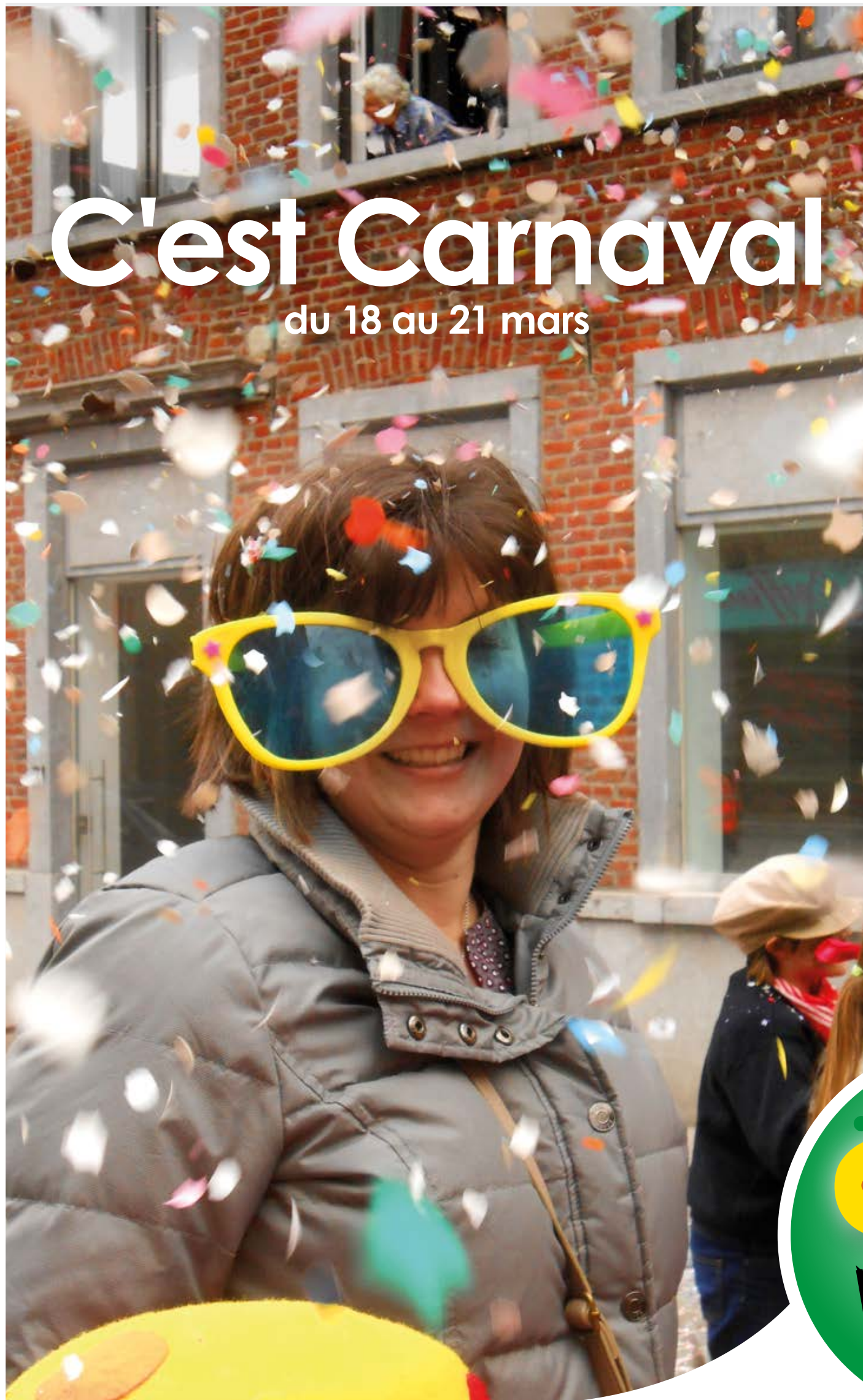


Genappe

Éditeur responsable : Gérard Couronné 3, Espace 2000 - 1470 Genappe



C'est Carnaval du 18 au 21 mars

Don de sang,
don de soi

en page 2

Le pays des
4 bras
existe-t-il ?

en page 4

Les seniors
visitent une
distillerie

en page 5

Ferme mais
souriante!

en page 9

Abba, Cloclo
Johnny et Elvis
à Genappe

en page 12



Programme
en page 12

La période précédant Pâques est le théâtre de festivités carnavalesques partout en Wallonie, où traditions et costumes colorés se mélangent avec pour seul refrain : «chassons l'hiver, faisons la fête!». Chez nous, elle se déroulera du 18 au 21 mars prochain. Découvrez le programme des réjouissances imaginées par le Comité des fêtes en dernière page.

Don de sang, don de soi

Donner son sang, c'est aider les autres dans les moments critiques. Chaque jour, votre sang peut sauver une vie humaine. Accidentés de la route, leucémiques, hémophiles, grand brûlés: tous peuvent en avoir besoin pour recouvrer la santé ou échapper au pire.

Qui peut donner ?

Toute personne de 18 à 70 ans, et en bonne santé, peut donner son sang.
Si vous n'avez jamais donné de sang, vous devez avoir entre 18 et 65 ans pour vous rendre la première fois dans l'un de nos centres.
Si par contre, vous avez déjà donné du sang, vous pourrez donner jusque 70 ans si votre dernier don remonte à moins de trois ans au moment où vous vous présentez. Avant chaque don, on vérifie que vous êtes en condition pour donner du sang. Le médecin contrôle, entre autres, votre poids (qui doit être supérieur à 50 kilos) ainsi que votre tension artérielle. Vous devez également remplir un questionnaire permettant au médecin de s'assurer de votre bon état de santé.

Prochaines collectes

Le 23 mars de 17h à 19h30 à l'école communale de Bousval, rue des Combattants, 49.
Le 30 mars de 16h à 19h, dans la salle communale de Vieux-Genappe, chaussée de Nivelles, 99

Renseignements

www.croix-rouge.be



Bienvenue au premier barbecue-concert de l'année!

Ecolo Genappe organise son traditionnel souper à l'attention de ses membres, sympathisants, militants, amis de Genappe et d'ailleurs.

Au programme: Convivialité, surprises, zakouskis et repas hautement local et bio. Un super groupe de Jazz pour faire danser petits et grands et même les plus grincheux! Vive le «Jazz at first Sight»

Premier BBQ de l'année (clin d'œil au réchauffement climatique)

Au menu:

- Soupe de cresson/pourpier avec petits croustons d'épeautre
- Brochette de poulet mariné et merguez ou grillé de tofu mariné
- Pommes de terre au four avec beurre aux herbes
- Salades et une pointe d'houmous et/ou tzatziki chèvre
- Dessert: glace/sorbet coulis et sa mignardise

Renseignements

Samedi 23 avril dès 19h
Salle communale de Glabais, rue Eugène Philippe 1a, Glabais
Tarif: 18€/adulte et 12€ pour les moins de 12 ans. Inscription (nom, prénom, nombre de réservations): ecolo.genappe@gmail.com
paiement avant le 15 avril sur le compte IBAN BE72 9792 4930 0816 - BIC ARSPBE22 - Concert gratuit.

Du nouveau au Cercle d'Histoire

L'Assemblée Générale du Cercle d'histoire se tiendra le 19 mars à 14h. A cette occasion, Nicolas Tumerelle, infographiste, présentera le nouveau logo et le nouveau site de l'association. Notre logo avait été dessiné par M. Maurice Leblon sur base du sceau de la ville de Genappe. Un peu de modernité s'imposait...

Après la partie administrative, vers 16h, Renaud Lecat, administrateur et vice-président du cercle parlera de toponymie et d'étymologie. Nos villages possèdent nombre de cours d'eau, de lieux-dits aux noms chantants ou curieux mais dont nous ne connaissons pas souvent l'origine ou la signification. «L'Aronnelle», un cours d'eau, un clos oui mais encore... «Thy» et bien d'autres. Il est certain que tous ne pourront être évoqués tant ils sont nombreux mais vous en découvrirez une belle palette.

L'Assemblée générale est prévue à 14h30 précise. Elle est ouverte à tous mais, seuls les membres effectifs peuvent voter.

Renseignements

Anne Davin-Guérissé, présidente.
Maison de l'Histoire et du Patrimoine,
avenue Eugène Philippe, 1A
1473 - Glabais - 067/78.05.03



L'école communale de Houtain-le-Val accueille la «Nuit des batraciens»

Cette année encore, la Ville de Genappe soutient Natagora dans sa campagne de protection des batraciens.

Crapauds, grenouilles et tritons entament leurs migrations pour se reproduire dans les mares et étangs qui les ont vus naître. C'est l'occasion de rappeler les consignes d'attention pour éviter d'écraser ces petits êtres fragiles sur les routes. Des citoyens bénévoles participeront aux campagnes de sauvetage coordonnées par Natagora, la Ville de Genappe et Madame Roland, l'éco-conseillère communale. Venez nombreux pour nous aider!

Si les batraciens accusent une mortalité naturelle du fait de prédateurs (hérons, putois, brochets et autres vertébrés), ils sont aussi, pour certains, parasités, mais aussi attaqués par une mycose très ravageuse, récemment apparue et d'origine non européenne; le transport d'animaux est déconseillé.

C'est aussi là l'occasion d'attirer l'attention sur la nécessité absolue de ne pas relâcher dans la nature de quelconques espèces d'animaux exotiques ou d'élevage (aquarium, terrarium), appelés NAC, pour Nouveaux Animaux de Compagnie. De plus, nos batraciens disparaissent par le fait du morcelle-

ment du territoire, du comblement des mares et marais, de la disparition des haies, des jachères, des ronciers et cordons de lisières aux abords des bois. Enfin, grenouilles, crapauds et tritons voient leur espérance de vie sérieusement réduite par le fait d'être happés par les tondeuses à gazon, happés ou écrasés sur les routes, ou intoxiqués par les produits phytosanitaires et autres polluants. Pratiquement nous pouvons intervenir en protection de cette faune de plusieurs manières: En réduisant votre vitesse à 30 km/h sur les tronçons de routes où sont disposés des panneaux de signalisation indiquant la présence de batraciens. A noter que quand bien même les batraciens ne seraient pas écrasés, la dépression causée à une vitesse supérieure peut happer les petits animaux et causer de graves lésions internes.

En rejoignant des équipes de sauveteurs actifs sur les routes particulièrement exposées (rue Pont Spilet et environs, rue du Château à Bousval, mais aussi en de nombreux points de l'entité), ou en prenant l'initiative près de chez vous.

En créant une petite mare protégée (et pas de poissons exotiques!) dans votre jardin, en aménageant les abords de telle sorte que les

batraciens trouvent refuges aux abords immédiats (tas de bois, de pierres, buissons avec sous-étage d'herbes et feuilles mortes...). En créant des espaces tampons (hautes graminées, pré fleuri) entre votre pelouse et un étang, une mare, un ruisseau, cela afin d'éviter que les tout jeunes individus nouvellement métamorphosés (d'à peine 1 cm!) ne se fassent décimés par le passage de la tondeuse à gazon.

Vous trouverez des quantités de bons conseils en matière sur le site de Natagora.be, en cherchant notamment Réseau Nature, et bien sûr en cliquant sur Sauvetage des batraciens.

Renseignements

La «Nuit des Batraciens», le 12 mars 2016 à l'école communale de Houtain-le-Val, à partir de 16h à 21h30: stands d'informations, animations, expositions, projection, conférence, buvette et promenades nocturnes (réservation obligatoire pour les promenades avant le 11/03) ces animations vous permettront de découvrir agréablement les batraciens dans tous leurs aspects. Soyez les bienvenus! www.natagora.be/brabantwallon
Natagora Genappe: Didier Samyn samyndidier@hotmail.com



L'enfance de l'art... à l'école

Dans le cadre de la saison autour du thème «Utopie», les Ateliers du Léz'arts et l'école communale de Houtain-le-Val collaborent depuis plusieurs semaines. Les enfants de la

2^e maternelle jusqu'à la 2^e primaire sont invités à rêver ensemble et à inventer une autre réalité.

A travers des ateliers artistiques qui se déroulent en classe, nous

donnons aux enfants les moyens nécessaires pour s'exprimer, s'approprier leur environnement proche et le réinventer.

Que ce soit à Houtain-le-Val ou dans d'autres écoles, nous utilisons l'art, le corps, les sens pour faire réfléchir. Nous encourageons les enfants à pousser la réflexion plus loin, à aller à la rencontre des autres et d'eux-mêmes, à nourrir leur curiosité. Susciter la créativité des enfants permet aussi de développer un regard positif sur ses capacités, de développer la confiance en soi, de s'exprimer sur un sujet et développer son esprit critique.

L'écoline, le pastel, le crayon, la photo, la terre, le fusain sont des moyens infinis pour découvrir le monde et s'exprimer. Et ça nous semble essentiel.

Renseignements

Les Ateliers du Léz'arts
Rue de Bruxelles, 38
1470 Genappe - 067/44.39.44
cecggenappe@gmail.be



Musique à Glabais

Baroque et pré-classique

Jovialité, charisme, éclectisme: trois mots pour définir Marc Grauwels qu'on ne présente plus aux habitués de Musique à Glabais. Marc adore venir à Glabais, et le public le lui rend bien. A chaque passage chez nous, il a su soulever l'enthousiasme général et on peut dire qu'on sort toujours d'un de ses concerts avec quelque chose de plus. D'une activité débordante, il parcourt le monde sans arrêt, et en plus de quelque 100 concerts annuels, il a constitué une discographie impressionnante tout en poursuivant ses activités d'enseignement de la musique.

C'est à son initiative que l'ensemble The Brussels Virtuosi a été fondé en 1981. Orchestre de chambre à géométrie variable, ce groupe a parcouru le monde avec les solistes les plus réputés, participant à de nombreux festivals internationaux, et a enregistré un grand nombre de CD. L'ensemble de 10 musiciens est dirigé par Jean-Frédéric Molard, violon conducteur. Chambriste et soliste dans de nombreux orchestres classiques en Belgique et à l'étranger, il participe également au

groupe «Soledad».

Outre Marc Grauwels à la flûte, un autre soliste, Red Gjerci, violoniste, se produit dans divers orchestres de musique classique, mais aussi traditionnelle ou rock.

Le programme du concert du 13 mars 2016 sera consacré aux périodes baroque et pré-classique.

De Johann Sébastian Bach (1685-1750), la très belle Suite N° 2 en si mineur BWV 1067 pour flûte et cordes et le célèbre Concerto en ré mineur BWV 1043 pour 2 violons et cordes. De son fils, Carl Philipp Emmanuel Bach (1714-1788) l'ensemble interprétera le Concerto Wq 22 en ré mineur pour flûte et cordes. Marc va aussi nous régaler avec un extrait bien connu de l'opéra Orphée et Eurydice de Christoph Willibald Gluck (1714-1787): la Danse des Ombres Heureuses pour flûte et orchestre.

Le concert aura lieu à l'église St Pierre de Glabais, le dimanche 13 mars 2016 à 17 heures.

Renseignements

Musique à Glabais - Hubert Frissaer
067/77.10.51 - 02/351.15.53
hubert.frissaer@gmail.com



Votre image
vous incommode ?

cellules-grises.be

Graphisme, impression, webdesign et beaucoup de bonnes idées
Contact : Florence Teuwen 0495/60.65.18 - 067/79.11.36

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Prêts – Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be
www.gilson-andre.axa-banque.be
www.assurancesgilson.be



Services bancaires

CBFA : 014169 AcB

Le mot du Bourgmestre



Afin de répondre aux grands défis de demain, les questions climatiques et énergétiques doivent évidemment faire partie des préoccupations des autorités communales. A Genappe, nous nous efforçons de développer la plupart de nos actions en tenant compte de ces problématiques. Au travers d'actions concrètes pour les citoyens (par exemple le maintien de la prime pour l'audit énergétique des logements) ou dans la gestion quotidienne de la Ville, nous voulons participer à l'effort collectif visant à réduire les consommations d'énergie. Dans ce but et grâce au fait que nous disposons maintenant d'un audit énergétique et d'un cadastre de l'ensemble des bâtiments communaux, nous veillons à diminuer la consommation électrique. A titre d'exemples: l'éclairage public a été réduit de 11% tout en conservant tous les points lumineux; nous sommes engagés dans un Plan Communal de Développement Rural; notre candidature a été retenue pour accéder à la suite de la Campagne Polec II qui vise à aider les communes wallonnes à élaborer une politique locale de réduction de gaz à effet de serre l'objectif étant une réduction de 40% en 2030.

En ce qui concerne les bâtiments communaux, je peux enfin vous annoncer le début des travaux de réfection de la salle Gossiaux à Bousval qui avait dû être fermée suite aux dégâts provoqués par l'explosion du local de la balle pelote. Le chantier devrait commencer ce 15 mars et, sans incident fâcheux, être terminé dans les 90 jours ouvrables....espérons-le car les sportifs de Bousval attendent avec impatience la réouverture de leur salle.

La première page de ce journal vous rappelle, de bien belle façon, les festivités du carnaval. Comme tous les ans, le comité n'a pas ménagé ses efforts pour nous préparer un superbe programme dont vous pouvez prendre connaissance page 12. Dans le cortège, vous découvrirez notamment le char des jeunes qui participent aux activités du tout nouvel «Espace Jeune» au Centre culturel.

Rendez-vous donc du 18 au 20 mars au traditionnel carnaval de Genappe!

Gérard Couronné
Le Bourgmestre.



Un dossier solide à déposer à la Région wallonne



Le GAL du Pays des Quatre Bras
Le 24 février 2015, le Conseil communal de Genappe décide de poser sa candidature pour la constitution d'un Groupe d'Action Local (GAL) regroupant les communes rurales et semi-rurales contiguës de Genappe, Villers-la-Ville et Les Bons-Villers dans le cadre de la mesure LEADER du Fonds européen agricole pour le Développement rural (FEADER).
Un Groupe d'Action Locale rassemble des communes, associations et acteurs privés réunis dans un même territoire. Pour que le dossier de candidature soit complet, une stratégie de développement local (SDL) doit être réalisée pour le territoire du GAL.
La SDL a été réalisée à partir de deux grandes étapes:

la zone, qui comporte les deux parties: une analyse du territoire et une synthèse mettant en évidence les atouts, faiblesses, opportunités et menaces.
- un processus de participation qui a permis d'élaborer de façon ascendante, en partant des acteurs locaux, la stratégie du GAL, son appellation et l'ensemble des projets.
Cette stratégie de développement a donc été élaborée grâce à la collaboration de l'ensemble des acteurs et partenaires locaux et à l'encadrement de la Fédération rurale de Wallonie et d'un bureau d'études.
5 grands projets sont proposés pour répondre aux enjeux du territoire du GAL:

- promotion des produits locaux.
 - Projet 2: la création d'un centre d'activités culturelles, citoyennes et artisanales.
 - Projet 3: la création de «4 bras ouverts»: Centre du Visiteur.
 - Projet 4: le développement de l'Intermobilité sur le territoire du GAL.
 - Projet 5: la création d'un centre de formation aux «métiers du terroir».
- Des perspectives de coopération pour les différents projets du GAL, que ce soit avec d'autres GAL belges ou avec des GAL dans d'autres pays européens sont également envisagées.
Après une année de travail acharné, les trois communes sont donc prêtes à déposer leur dossier de candidature ce 11 mars 2016. Ce n'est qu'aux alentours du mois de juin prochain que nous saurons si notre GAL du «Pays des 4 Bras» est retenu.
Du GAL, projet d'avenir éminemment citoyen à la proposition qui va suivre, qui met, elle aussi le citoyen au cœur de sa démarche, il n'y a qu'un pas que je franchirai. Le service environnement et le Centre Culturel de Genappe collaborent une nouvelle fois et vous proposent la projection du film «Demain» le 15 avril prochain. Envie d'en savoir un peu plus? Jetez vite un œil dans les pages cultures de cette édition et réservez rapidement vos places.

10^e collecte de vélo dans les parcs à conteneurs

Samedi 23 avril 2016
Vos enfants ont grandi et vous ne savez quoi faire de leurs anciens vélos? Votre vélo «rouille» dans votre garage depuis des années et vous ne comptez plus l'utiliser?
Offrez-lui une 2^e vie!
Le samedi 23 avril 2016, les intercommunales wallonnes de gestion des déchets organisent leur 10^{ème} collecte de vélos dans l'ensemble de leurs parcs à conteneurs. Ces vélos seront remis à différents partenaires (ateliers vélos, «ressourceries», magasins de seconde main, associations communales à finalité sociale,...). Une nouvelle occasion de veiller à la prévention des déchets et au réemploi.

récoltés rien qu'en Brabant wallon. A vous de jouer!
Renseignements
Cette collecte a lieu dans tous les parcs à conteneurs de Wallonie à l'initiative de la COPIDEC qui regroupe l'ensemble des Intercommunales wallonnes de gestion des déchets: www.copidec.be
La liste des parcs à conteneurs de l'IBW est disponible à l'adresse suivante: www.ibw.be/dechets/parcs-a-conteneurs
Heures d'ouverture: de 10h à 17h15.
Une initiative de l'Intercommunale du Brabant wallon - IBW 0800/49.057 - valmat@ibw.be avec le soutien de la Wallonie et des Communes du Brabant wallon et de Braine-le-Comte.

Avant de jeter, pensez à réutiliser!
Certains objets (vélos, jouets, électroménagers, vêtements, meubles, vaisselles,...) qui ne vous servent plus, peuvent faire le bonheur de quelqu'un dans votre entourage (famille, amis,...) ou écoles, mouvements de jeunesse, paroisses, CPAS, associations diverses...
Pensez-y toute l'année: avant de jeter à la poubelle, avant de vous rendre au parc à conteneurs...
Chaque année, cette action permet de dévier plusieurs centaines de vélos de la filière des déchets pour les faire entrer dans celle de la réutilisation. Lors de l'édition 2015, plus de 600 vélos ont été



Mobilisons-nous pour une commune plus propre!

Le grand nettoyage de printemps aura lieu les 15, 16 et 17 avril 2016 partout en Wallonie. Genappe s'est inscrite dans le mouvement et s'engage à soutenir toutes les équipes citoyennes qui s'inscriront.
Les participants recevront un kit de nettoyage composé d'un guide pratique, d'une paire de gants réutilisables, d'une vareuse fluorescente, de sacs PMC et «tout-venant» labellisés «BE WAPP».
Réservez ces journées et participez à cette action citoyenne. Inscrivez-vous auprès de Mme A. Roland, notre Conseillère en environnement: aude.roland@genappe.be.

La culture à la portée de tous

Grâce à une convention signée avec l'association «Article 27» qui vise à faciliter l'accès et la participation à la vie culturelle de tous, la Ville de Genappe propose aux habitants, qui entrent dans les conditions, de bénéficier de tickets à prix réduits pour participer à certaines activités.
Pour savoir si vous pouvez bénéficier de cette facilité, adressez-vous à M^{me} Justine Servais au service des affaires sociales 067/79.42.39
Les permanences logement ont lieu tous les premiers jeudis du mois de 16h à 19h.
Renseignements
Justine Servais, Assistante sociale 067/79.42.39

Un label «Nature» pour les cimetières

Lieux de recueillement, les cimetières n'en sont pas moins des sites où la nature peut trouver sa place et ce, en tout quiétude. Ils peuvent, eux aussi, contribuer au maillage vert d'un village ou d'une commune.
Depuis plus d'un an, le service environnement travaille en étroite collaboration avec les fossoyeurs à l'amélioration de l'accueil de la Nature dans nos cimetières et plus particulièrement au cimetière de Genappe où les aménagements ont été, jusqu'ici, les plus nombreux.
La première mesure qui a été prise en ce sens est l'engazonnement des allées principales du cimetière. Il a permis de réduire largement les espaces minéraux et par là même l'utilisation des produits phytopharmaceutiques pour leur entretien.
Toujours dans cette perspective de réduction des espaces minéraux, nous avons planté quelques mètres carrés de sédum dans les inter-tombes et multipliés les parterres de plantes vivaces. Plusieurs plantations de haies et d'arbres ont été réalisées notamment aux abords de la pelouse de dispersion. Des plantes grimpantes ornent certains murs et des bancs ont été installés à plusieurs endroits du cimetière pour permettre le recueillement.
Les eaux de toiture de l'ancienne morgue sont récoltées dans un fût pour être réutilisées pour l'arrosage ou le nettoyage des tombes. Cette année, les fûts seront remplacés par de véritables citernes à eau de pluie d'une capacité supérieure.
Et nous n'avons pas envie de nous arrêter là. Nous avons acheté des conteneurs permettant d'instaurer le tri des déchets. Les déchets verts seront ainsi séparés des autres et pourront suivre une filière de traitement qui leur est propre.
Nous poursuivons les plantations de sédum dans les inter-tombes et d'autres plantations verront le jour. Au-delà de l'impact sur la nature que ces aménagements peuvent avoir, ils contribuent sans aucun doute à l'embellissement du cimetière qui se transforme petit à petit d'espaces minéraux en espaces verts et fleuris.
Non fière de ces aménagements et de leur résultat, la ville de Genappe a répondu à l'appel à projet lancé par le Ministre Wallon de la Nature en vue d'obtenir un label «Cimetière Nature». Nous attendons les résultats et ne manquerons pas de vous en tenir informés.



ALEX FERRER

COIFFURE À DOMICILE

MILENA IALIPRETE
0471/44.69.68
MIALIPRETE@ALEXFERRER.BE
[FACEBOOK.COM/ALEXFERRER1410](https://www.facebook.com/ALEXFERRER1410)

Carine Messens
Chemin de Wavre 22
1470 Bousval

010/61.19.27
0475/33.11.81



L'essentielle
Institut de beauté et pédicure médicale



Une prime en appelle une autre

Le printemps est proche, c'est donc le moment d'envisager vos loisirs extérieurs ou, mieux encore, d'adopter le vélo comme mode de déplacement quotidien pour rejoindre les différents villages de l'entité, y effectuer vos achats où vous rendre au travail en empruntant les voies lentes et sécurisées que sont le Ravel, situé entre Court-Saint-Etienne et Nivelles, et la voie lente reliant Loupoigne et Houtain-le-Val.

Cette année, la Ville renouvelle l'octroi d'une prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE). Cette prime vient compléter la prime que vous demanderez à la Province du Brabant wallon. Au bout du compte, vous pourrez disposer de 300€ pour réaliser votre achat. Ce qui représente un sérieux coup de pouce, sans compter les nombreux bénéfices de la pratique du vélo pour votre santé, l'écologie et le budget du ménage.

Les modèles de vélo à assistance électrique (VAE) sont très variés. Avant de procéder à l'achat, il est



très important de définir vos besoins et de vous renseigner pour choisir le modèle le mieux adapté. Un site ? www.provelo.org

Tous les renseignements sur la prime communale se trouvent sur notre site internet de la Ville. N'hésitez pas à contacter notre Conseiller en énergie.

très important de définir vos besoins et de vous renseigner pour choisir le modèle le mieux adapté. Un site ? www.provelo.org

Renseignements
Conseiller énergie :
M. Harmegnies
067/79.42.79 - 0475/96.92.60
michel.harmegnies@genappe.be

SENIORS - Hector Tubiermont - Echevin



Remontez le temps en thudinie

Dans le cadre ses activités, la Commission communale «Seniors» et l'échevinat du 3^e âge ; proposent une visite de la région de Thuin le jeudi 14 avril 2016. Pour y participer, il suffit d'avoir atteint l'âge de 50 ans et de s'inscrire.

Le déplacement vers la région de Thuin s'effectuera en car et la prise en charge des voyageurs aura lieu à :

- 7h50: Vieux-Genappe (Ch. De Nivelles - Face à la Place Mercurey)
- 7h55: Genappe Centre (Rue de Ways face à l'opticien Radoux)
- 8h: Ways (Dynamic moto)
- 8h05: Glabais (restaurant la Table de Georges)
- 8h10: Bousval (Salle G. Gossiaux)
- 8h15: Baisy-Thy (Place d'Hattain)
- 8h25: Loupoigne (Carrefour route d'Houtain)

- 8h30: Houtain-le-Val (Eglise) et départ

Un guide pendant toute la journée

Arrivés sur place vers 9h30, vous participerez à la visite guidée du Bois du Cazier et découvrirez le trajet quotidien des mineurs, depuis la loge jusqu'à la recette en passant par la salle des pendus et la lampisterie. Les machines sur le carreau mine et les installations de surface permettent de se rendre compte du fonctionnement de la mine et du travail des ouvriers. L'Espace 8 août 1956 évoque l'immigration italienne et surtout les circonstances de la tragédie de Marcinelle qui a coûté la vie à 262 hommes de 12 nationalités différentes.

- A 12h15 un repas 3 services vous sera servi à la Distillerie de Biercée. A la carte: pâté de cam-

pagne à l'Eau de Villée, carré de porcelet à l'origan, coulis de tomates confites à la crème fermière, soufflé glacé à l'Eau de Villée. Un café et une boisson soft et une dégustation des produits de la distillerie.

- A 14h15, vous découvrirez la fabrication de l'Eau de Villée, produit de la Distillerie

- A 16h vous marcherez dans les pas des moines cisterciens pour une visite guidée de l'Abbaye d'Aulne, une des plus belles abbayes de notre pays

- A 17h: Les moines et la bière..., profitez d'un temps libre pour vous rendre à la brasserie de l'Abbaye ou dans l'une des nombreuses guinguettes qui jouxtent le site et goûtez-y la bière Ada.

- A 18h: Retour vers Genappe.

ETAT CIVIL



Naissances

Thomas BALTES d'Houtain-le-Val

Louis BAYET de Glabais

Romain BEAUCLERCQ de Bousval

Bastien BODART de Vieux-Genappe

Nathan DEKEYN de Baisy-Thy

Margot DE LAGEY de Vieux-Genappe

Maéline HORENBACH de Baisy-Thy

Arthur JONCKMAN de Genappe

Adriel LOBERT de Bousval

Alexandre MANNEBACK de Bousval

Daniel SILVA MARCELINO de Genappe

Baptiste VAN ROMPU de Baisy-Thy

Emilie VAN ROMPU de Baisy-Thy

Mariages

Dominique BRASSEUR et Sandrine JACOBS de Glabais

Manuel FERNÁNDEZ-ALONSO et Frédérique BIERLAIRE de Bousval

Décès

Marie-Françoise DENAYER de Loupoigne (1971)

Lucie GLAUDE de Bousval (1927)

Luc LECLERCQ de Loupoigne (1948)

Roger MATHIEU de Genappe (1925)

Elie PATTE de Genappe (1940)

Jean PETERS de Baisy-Thy (1923)

Henriette ROMAIN de Loupoigne (1933)

Anna RONSE de Genappe (1927)

Garde médicale

Mars

13 Dr. Gauthier 067/78.05.06

20 Dr. Devaux 067/77.37.57

27 Dr. Guyette 067/77.14.04

28 Dr. Guyette 067/77.14.04

Avril

3 Dr. Briclet 067/77.10.49

10 Dr. Dardenne 067/77.35.61

17 Dr. De May 0470/61.53.52



Pour l'information
au jour le jour
www.genappe.be



Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA
Rue Félicien Tubiermont 8/3
B-1472 Vieux-Genappe
www.art-toit.be

Mobile 0475 41 18 27
Tél 067 78 06 33
Fax 067 79 05 53
E-mail info@art-toit.be

Bulletin d'inscriptions:

Réservations indispensables à l'accueil de l'Hôtel de Ville auprès de Nicole Couronné - 067/79.42.01, du mardi au vendredi de 10h à 11h et le jeudi de 16h30 à 19h. - Inscrivez-vous avant le 8 avril

Nom Prénom

Adresse

Code PostalLocalitéTél. n°.....

Lieu d'embarquement: Nombre de participants

Je participe au voyage dans la région de Thuin le 14 avril et je m'engage à payer la somme de X 43€ en espèces à l'inscription. En cas de désistement, la somme versée n'est pas remboursée.

NOUVEAU

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par le parking Beghin)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions - Jour et Nuit

Salle de réception (120 pers.) - Grand parking

Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél: 067/79.13.03

CPAS - Vincent Girboux, Président du CPAS

Partenariat Insertion-entreprise: un travailleur à votre disposition ?

Que vous soyez un indépendant, une association ou une entreprise, le CPAS par le biais de son service d'insertion professionnelle peut mettre à votre disposition un travailleur. Cette mise à l'emploi est possible grâce à l'article 60. L'article 60 est un véritable tremplin vers l'emploi et l'intégration sociale. Il s'agit d'un article de la loi organique des CPAS qui permet de mettre à l'emploi les bénéficiaires de l'intégration sociale, soit en interne, soit en les mettant à la disposition d'un tiers, durant le temps nécessaire à la récupération de droits sociaux complets (cette durée varie en fonction de l'âge du bénéficiaire).

Un système gagnant-gagnant

C'est une forme d'aide sociale permettant au CPAS d'engager

une personne en vue de la réintégrer dans le monde du travail. Outre le fait de donner un nouveau départ à une personne, vous n'y trouverez que des avantages: un coût jusqu'à 50% de moins que par les filières classiques et en plus le travailleur est formé à vos méthodes. Vous n'avez aucune charge administrative, ni cotisation, le CPAS s'occupe de tout. En fin de contrat vous bénéficierez même d'aides financières pour l'engagement du travailleur.

Comment ça marche ?

Après avoir défini le profil idéal, en fonction de vos attentes, nous vous proposons des candidats. Une fois le candidat souhaité trouvé, une convention sera établie entre le CPAS et vous. Elle reprendra,

la durée du contrat, les horaires, le coût, etc. Des contacts et un suivi régulier seront planifiés avec le CPAS afin d'organiser un suivi constructif. Le CPAS étant l'employeur officiel, il prend en charge l'administration sociale, la médecine du travail, etc. En 2015, 41 personnes ont occupé un emploi dans une entreprise d'économie sociale ou une asbl, au sein du CPAS ou de la commune, ou dans une entreprise privée, avec qui le partenariat s'est intensifié ces derniers mois. Un autre résultat probant est l'engagement de certains travailleurs dans le mois qui a suivi la fin de leur contrat. Bref, avec l'article 60, tout le monde part gagnant!

Renseignements

Vincent Girboux 0473/88.11.90
vincent.girboux@genappe.be



Le P'tit Resto reste ouvert toute l'année!

Voilà cinq ans que le CPAS a ouvert son «P'tit Resto» dans la salle communale de Vieux-Genappe. Un espace convivial où les personnes peuvent obtenir un repas complet pour un prix modique (1,5€). Ce restaurant est fréquenté majoritairement par des personnes âgées de 65 ans et plus, vivant seules ainsi que des familles nombreuses. Durant les saisons d'automne et d'hiver, ce restaurant citoyen ouvre ses portes le mercredi et le jeudi à la salle communale de Vieux-Genappe.

Aujourd'hui, 10 bénévoles s'attellent au bon fonctionnement du «Resto Social», dont certains sont présents depuis la création de celui-ci. Le P'tit Resto, qui permet d'accueillir 40 convives par jour maximum, bénéficie de l'aide de la Province du Brabant wallon car celui-ci amène le public cible (les seniors) à sortir de son isolement, à (re)créer des liens sociaux, à retrouver le plaisir de partager le temps du repas avec d'autres, renouant ainsi avec le plaisir de manger, élément essentiel pour s'alimen-

ter sainement et pour rester en bonne santé. L'objectif est de retrouver également la joie de partager, avec des personnes de sa génération et des familles. Le soutien de la Province a permis de mettre en place le transport de certains usagers avec une priorité aux personnes à mobilité réduite ou résidentes dans des lieux peu desservis par les transports en commun (cela concerne en moyenne 15 personnes par jour). Par ailleurs, une fois par mois, des animations ont été mises en place. Le P'tit Resto restera ouvert toute l'année. De mars à septembre, le restaurant citoyen ouvrira un jour par semaine, le mercredi. D'octobre à février, il ouvrira deux jours par semaine, le mercredi et le jeudi.

Renseignements

Le P'tit Resto: salle communale de Vieux-Genappe, chaussée de Nivelles, 99.

Vous êtes intéressé(e)s ?

Réservez sans tarder auprès du CPAS de Genappe - rue de Ways, 39 à Genappe, ou par téléphone: 067/64.54.50.

CULTURE - Vincent Girboux, en charge de la Culture

Le pastel entre ombres et lumières



Découvrez l'univers particulier d'Hélène Dewitte, artiste de Baisy-Thy, qui expose ses œuvres à l'hôtel de Ville du 4 au 31 mars.

Chaque trait, chaque mouvement du pastel sur le papier vise un seul et même but: rendre l'intensité d'un regard et la justesse d'une émotion. Tout d'abord formée à la Bande Dessinée à l'Institut Saint-Luc de Bruxelles, Hélène Dewitte a expérimenté d'autres techniques picturales et narratives: l'aquarelle auprès de Jean-Luc Dossche, les ateliers d'écriture aux Ateliers de l'Elan... Tout en travaillant sur plusieurs projets en BD, dont un minialbum de contes pour enfants paru en 2014, «Les trois princesses».

L'ombre révèle la lumière

C'est en 2013, à l'Atelier D à Wavre,

qu'elle découvre le pastel sec, un véritable coup de foudre! Elle a ensuite suivi les ateliers de Jacques Blavier (peintre animalier) et Marianne Modave (portrait) pour approfondir sa technique au pastel. Le portrait est son sujet de prédilection. L'artiste a commencé par travailler le portrait en clair-obscur car la lumière ne peut exister sans l'ombre pour la révéler. Par la suite, elle expérimente le pastel aquarellé, projeté sur papier à l'aide de pinceaux et de brosses pour plus de dynamisme, d'intensité et de richesse des couleurs. De plus en plus, la place est donnée au support, à la couleur du papier. L'expression passe par la matière, les pigments se superposent et font naître d'autres émotions, d'autres histoires.

L'humanité dans toute sa diversité

Par le portrait, la pastelliste cherche à rendre l'humanité dans toute sa diversité, ses faiblesses et ses espoirs. Si l'envie est d'aller toujours plus loin dans sa pratique, Hélène souhaite aussi dans les années à venir, exposer à l'étranger afin de rencontrer d'autres artistes, d'apprendre et partager les expériences. Elle vous invite à visiter sa première exposition en solo, à l'Hôtel de Ville de Genappe du 4 au 31 mars 2016. Il s'agit d'une vingtaine de tableaux représentant le travail de la peintre depuis ses débuts en 2013 jusqu'à aujourd'hui.

Renseignement

Exposition de 4 au 31 mars à l'Hôtel de Ville, accessible du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et le jeudi jusqu'à 19h.



LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

Banque & assurances
S.A. Hayois Baudouin



FINTRO
BANQUE & ASSURANCES

20 rue de Charleroi - 1470 Genappe
Tél.: 067/77.13.88 - Fax: 067/79.01.51



Une Maison des jeunes à Genappe, c'est parti!

En 2015, la Ville de Genappe et le CPAS ont organisé une enquête auprès des jeunes de 13 à 19 ans dans le but d'analyser leurs attentes et leurs besoins, en fonction de leur expérience sur le terrain, au sujet de ce qui existe ou devrait exister sur le territoire de Genappe. Dans la foulée, en 2016, un espace Jeunesse vient de s'ouvrir et ambitionne de devenir une Maison des Jeunes reconnue par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Les autorités locales souhaitent notamment évaluer la faisabilité d'un «Espace jeunes», ou pourquoi pas, d'une «Maison des jeunes». Le public visé a très bien réagi puisqu'environ 500 jeunes ont participé à l'étude, confiée à la faculté de sociologie de l'UCL. Les résultats ont été présentés aux jeunes et aux membres du Conseil communal en septembre dernier.

Sur base des résultats et des réactions aux deux présentations, le Collège communal a décidé de lancer le projet de création d'une «Maison des jeunes» en collaboration avec le Centre Culturel dans le cadre de l'axe 4 de son Contrat programme: «développer des projets avec et pour les jeunes». Une convention de collaboration a d'ailleurs été soumise au Conseil communal du 23 février 2016

Une première rencontre a déjà eu lieu et a réuni une vingtaine de jeunes. Lors de cette réunion animée par Vincent Girboux, en charge de l'échevinat de la Culture et de la Jeunesse, Emilie Lavaux, directrice du Centre Culturel, Mariana Canario, l'animatrice responsable du projet maison de jeunes et Tristan Scarnière, animateur des projets jeunesse au Centre Culturel,

les participants ont approuvé les différents projets, ateliers, sorties proposés. Le programme suivant a été défini:

Accueil

La maison des jeunes est ouverte le mercredi de 13h30 à 19h, le vendredi de 15h30 à 19h et le samedi de 12h30 à 16h30. Elle se situe au rez-de chaussée du Centre Culturel de Genappe, rue de Bruxelles, 14 à 1470 Genappe.

Ateliers proposés

- Ecriture - Rap: le samedi de 10h30 à 12h à partir du 12 mars, tous les quinze jours;
- Photo: le mercredi de 14h à 16h à partir du 17 février, tous les quinze jours;
- La cuisine: le samedi de 10h30 à 12h à partir du 13 février, tous les quinze jours (en alternance avec l'atelier Rap),
- Ciné-club: le vendredi de 20h à 22h, une fois par mois.

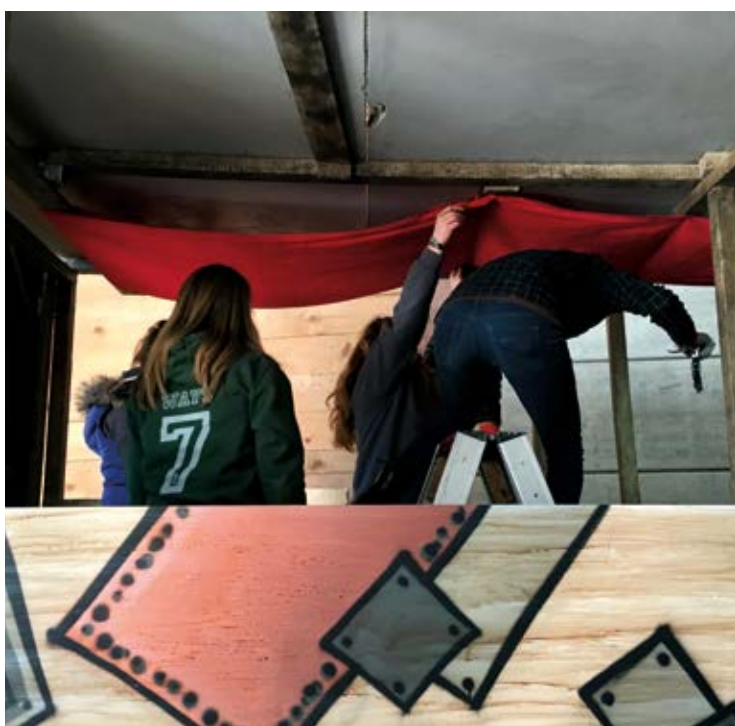
Projets

Réalisation d'un char à l'occasion du Carnaval (stage durant les vacances de Carnaval);
Organisation des fêtes de la musique.

Sorties

- Match d'improvisation (Wavre): le 27 février 2016;
- Kings of comedy club (Bruxelles): le 23 mars 2016.

Les jeunes ont aussi proposé la mise en place d'activités sportives, théâtrales, touristiques et citoyennes. Après ce premier contact très dynamique, les promoteurs du projet se réjouissent de la participation et du retour enthousiaste des participants. Plusieurs d'entre eux souhaitent s'investir dans le comité d'accompagnement de la Maison des jeunes de Genappe. Tous les renseignements peuvent être obtenus au Centre Culturel de Genappe, 067/77.16.27.



Pour l'information au jour le jour visitez
www.genappe.be



Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Travail
sérieux et soigné

Rue de Ways, 3
1470 Genappe
Tél. 067/77.29.33

Madame Framboise

Artisanat du monde
Boutique cadeaux

Rue Ry d'Hez, 22
1470 Baisy-Thy

+32 476 51 62 14

www.madame-framboise.be



Œuf(vre) d'art

Passez deux matinées créatives à la bibliothèque. Au programme, la création d'un œuf en papier mâché sur thème est libre (œufs arc-en-ciel, œuf cookie, œuf de dragon...).

Les réalisations seront exposées dans la bibliothèque pendant un mois.

Renseignements

Les matinées des lundi 4 et mardi 5 avril 2016, entre 9h et 12h.

Au Centre de Lecture Publique
Espace 2000, 16 à 1470 Genappe
Accessible dès 8 ans et gratuit.

Apportez les matériaux nécessaires à la customisation de votre œuf (paillettes, rubans, plumes, mousse...) et votre créativité fera le reste.

Réservation obligatoire, nombre de places limité:

067/79.42.91 (ou .92 ou .93).
bibliotheque@genappe.be

Principales décisions

CONSEIL COMMUNAL DU 23 FÉVRIER 2016



Groupe d'action local

- Approbation de la candidature de la Ville de Genappe et du dossier « Stratégie de développement local » (SDL) introduit dans le cadre du projet européen Leader dans le but de mettre en œuvre un Groupe d'action local (GAL) : « Pays des 4 Bras » et de l'introduction en collaboration avec les communes de Villers-la-Ville et Les-Bons Villers
- Approbation de l'engagement financier dans le projet GAL du « Pays des 4 Bras » : les frais liés aux prestations de service pour l'élaboration du dossier Stratégie de Développement Local sont estimés à 12.867€ par commune.

Règlement complémentaire de circulation

- Création d'un emplacement pour personne handicapée à la rue Château Lothier à Genappe.
- Création de deux passages pour piétons à l'Allée le Cavalier à Genappe, en face des cimetières de Genappe et de Ways.

Commission communale seniors

- Fixation de la participation aux frais pour les activités organisées par la Commission communale Seniors : découverte de la région de Thuin le 14 avril 2016 - 43€ / pers, voyage à Han-sur-Lesse le 9 juin 2016 - 37€ /pers, journée à Ostende le 8 septembre 2016 - 5€ /pers pour le transport.

Jeunesse

- Approbation de la convention de partenariat entre la Ville de Genappe et le Centre culturel de Genappe dans le cadre du projet de mise sur pied d'une Maison des Jeunes. La Ville de Genappe s'engage à participer financièrement à la préparation de ce lieu de rencontre et d'activités pour les jeunes en réservant au Centre culturel un subside annuel dédié à cette mission, s'élevant à dix mille euros pour l'année 2016 et les années suivantes jusqu'à l'année de la reconnaissance de la Maison des Jeunes.

Travaux

- Approbation des conditions et du mode de passation de marché : pour la réfection de voiries agricoles, coût estimé : 39.997€ ;
- Pour l'entretien de revêtements en hydrocarboné, coût estimé : 48.400 € ;
- Pour l'entretien et des réparations localisées de voiries, coût estimé : 102.559,60 € ;
- Pour la réfection de dalles, d'épaufrures et de joints des routes en béton principalement à la route de Lillois à Vieux Genappe, coût estimé : 126.245,28 €.

Urbanisme

- Désignation de Jérôme Leclercq,

Conseiller communal en tant que membre effectif représentant du Conseil communal à la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) en remplacement de Philippe Lorisnol, conseiller communal ayant démissionné.

Energie

- Approbation du Rapport d'activité du Conseiller Energie, dans le cadre du programme « Communes énerg-éthiques ». Pour l'année 2015 et 2016, une subvention d'un montant de 4250 € (période de 2 ans) sera octroyée à la ville.
- Reconduction de la prime communale de 100 € pour l'audit énergétique et de la prime de 100 € pour l'achat d'un vélo électrique pour l'année 2016.
- Adhésion de la Ville à la Convention des maires dans le cadre du projet Pollec II, pour lequel la Ville a obtenu un subside de 9000 €.
- Approbation de la convention relative à l'octroi d'un prêt CRAC pour le financement alternatif d'investissement économiseur d'énergie pour des travaux d'isolation des plafonds à l'école communale de Loupaigne financé en partie par un subside Ureba.

TRAVAUX – Christophe Hayet, Echevin



Le service travaux en action

- L'installation du système d'éclairage du nouveau parking de l'école communale est terminée. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de 197.957€. Des plantations d'agrément seront placées dès que le temps le permettra.
- Les douches de la salle polyvalentes de l'Espace 2000 principalement utilisées par les clubs sportifs, disposent désormais de nouvelles installations particulièrement vastes et confortables. Elles ont été réalisées pour un montant de 34.969€.
- Les travaux d'entretien et de réparation des gouttières et corniches des bâtiments et ouvrages de la Ville sont en cours afin d'assurer la pérennité du patrimoine communal composé de 56 immeubles. Ce chantier a été attribué pour un montant de 49.999€.

Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre
Police - État civil - Personnel - Finances - Gestion du patrimoine - Sécurité routière - Information et communication - Citoyenneté - Relations publiques.
Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous : 067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be



Hector Tubiermont - Échevin
Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité (y compris gestion du matériel) - Marchés - ASBL des salles communales Seniors - Associations patriotiques.
Permanences : le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous : 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be



Marianne Janssens - Échevine
Développement durable et rural - Participation Egalité des chances - Plan de cohésion sociale
Mobilité - Petite enfance - Politique du logement (y compris le Plan HP) - Énergie - Environnement et politique des déchets - Emploi - Santé - Cultes Laïcité - Handicapté.
Permanences : sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville : 067/79.42.07 - 0476/77.95.58 marianne.janssens@genappe.be



Carine Messens - Échevine
Urbanisme et aménagement du territoire Rénovation urbaine - Revitalisation - Commerce Economie.
Permanences : le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous : 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be



Stéphanie Bury - Échevine
Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL) - Place aux enfants - Plaines de vacances - Tourisme - Relations internationales (jumelage) - Agriculture.
Permanences : le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous : 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be



Christophe Hayet - Échevin
Travaux publics - Entretien du patrimoine Régies Propreté publique - Cimetières - Cours d'eau Inondations.
Permanences à l'Hôtel de Ville : le jeudi de 17 à 18h ou sur rendez-vous : 067/79.42.05 - 0470/64.02.21 christophe.hayet@genappe.be



Vincent Girboux - Président du CPAS
En charge des matières communales suivantes : Culture - Jeunesse - Famille - Académie de musique - CEC - TIC.
Permanences : au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be



Sophrologie Dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

Anne-Chantal Nobels

Grand Route 84, 1474 Ways
067/79.04.78
acnobels@hotmail.com
www.sophrologie-acnobels.be

Les Jardins de Quentin



Aménagement & entretien de jardins

- Création et tonte de pelouses
- Tailles de haies et arbustives
- Travaux de plantations
- Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
- Pose de clôtures et abris de jardin
- Réalisations en bois (terrasses, ...)
- Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be



Un nouvel agent de quartier pour Genappe-centre

L'inspecteur Catherine Mauquoy devient l'agent de quartier des habitants du centre de Genappe.

Les habitants de Nivelles la connaissent déjà, et pour cause, elle a été agent de quartier à la proximité aclote durant douze années dans le secteur Charleroi.

L'inspecteur Catherine Mauquoy devient aujourd'hui l'agent de quartier des habitants du centre de Genappe. Elle remplace ainsi l'inspecteur Catherine Huens, qui prend sa place au service proximité de Nivelles. Un échange standard d'agents de quartier, en somme.

«Je voulais redécouvrir mon travail d'agent de quartier auprès d'autres lieux et d'autres personnes», précise l'inspectrice. Souriante mais ferme, l'inspecteur Mauquoy rappelle que les habitants ne doivent pas hésiter à la contacter en cas de problème.

Résidents du centre de Genappe, vous pouvez la joindre au 067/49.34.71 ou au 0474/29.78.67. Ou par mail: catherine.mauquoy@votrepolice.be.



Jumelage: Séjour d'une délégation polonaise

Dans le cadre de la Convention de jumelage avec la Ville de Lagów, nous avons accueilli une délégation de quatre représentants officiels et d'un interprète, du 4 au 7 février. Le programme de cette visite concernait principalement le volet social avec une visite du CPAS, l'économie et les travaux publics. Outre ces aspects, nos visiteurs ont eu l'opportunité de découvrir Mac à Oli, de savourer ses macarons appréciés dans tout le pays et même à l'étranger, ainsi que ses chocolats. Ils ont aussi été reçus à «La Ressourcerie de la Dyle», visite qui les a fortement intéressés au point de souhaiter implanter ce concept chez eux.

Une incursion à la liquoristerie artisanale «Les Apéros de Philomène» leur donna l'envie d'emporter quelques flacons de liqueur dans leurs valises... Ils garderont aussi en mémoire leur passage au Dernier QG de Napoléon et au Mémorial 1815, vibrant encore des fastes du bicentenaire.

Logés au gîte de la Tourelle, ils apprécieront le charme champêtre de Ways et ses spécialités locales.

Pour rappel, Genappe développe des projets avec Lagów depuis la signature de la Convention de jumelage en février 2006. Plusieurs points communs permettent d'échanger savoir-faire et expériences tout en appréhendant nos différences.

Resserrer nos liens

Ce séjour s'est décidé dans des délais très courts, à la demande de nos amis polonais, pressés de renouer avec la Ville de Genappe après sept ans de silence! En effet, nos derniers contacts dataient de 2008...

Le programme a dû être bouclé en moins d'une semaine ce qui explique que nous n'avons pu lui donner toute l'importance habituelle ni y associer nombre de citoyens de l'entité.

Seule la soirée du vendredi 5 février permit à nos hôtes de rencontrer des habitants de Genappe et de passer un moment convivial en leur compagnie autour d'une plantureuse choucroute. Au moment du départ, promesse a été faite de se revoir bientôt afin de jeter les bases d'actions communes.

Les écoles communales en classe de neige



Les élèves des écoles de Baisy-Thy et Houtain-le-Val



Les élèves des écoles de Loupoigne, Ways et Bousval

Plaine de vacances de printemps



Du 29 mars au 8 avril 2016, la Ville organise une plaine de vacances et accueille les enfants âgés de 2,5 à 12 ans dans les locaux de l'école communale Espace 2000 à Genappe. Le thème de la semaine: sur la piste d'Artsène Lupeint...

Comment y inscrire vos enfants ?

Les séances d'inscription se dérouleront les samedi 12 mars de 10h à 12h dans la salle du Collège communal et jeudi 17 mars de 14h à 18h30 dans la salle du Conseil communal.

L'inscription est validée par le dépôt d'un formulaire d'inscription complété et du paiement anticipatif (uniquement en liquide).

Tarifs:
1^{er} enfant: 30€/semaine.
2^e enfant d'une même famille: 25€/semaine.
3^e enfant d'une même famille et suivants: 20€/semaine.

A ces montants peuvent s'ajouter les montants relatifs à l'accueil avant et/ou après le temps de plaine ou le transport des enfants. Les formulaires d'inscriptions sont

disponibles dans toutes les écoles de l'entité, à l'accueil de l'hôtel de Ville et sur www.genappe.be

Plus qu'un job pour les vacances...

La Ville recrute des animateurs pour les plaines de vacances d'été qui se dérouleront du 4 juillet au 12 août 2016.

Si l'animation d'enfants pendant les vacances scolaires te motive, si tu as de l'imagination et l'esprit d'équipe...Envoie ton CV accompagné de tout document probant d'une formation ou d'une expérience en animation au Collège communal, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe.

Pour devenir Animateur(trice)des plaines de Genappe, il faut être titulaire d'un brevet d'animateur de Centres de Vacances ou être en cours de formation, d'un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique.

Barèmes:
Animateur breveté ou assimilé: 60€/jour
Animateur en formation: 50€/jour

Renseignements

Service Affaires Générales,
Chantal Sablon: 067/79.42.44
chantal.sablon@genappe.be
Stéphanie Bury: 0477/46.72.14



And the winner is... 4X4 Architectures éphémères

Hors les murs

C'est à l'unanimité que le nouveau spectacle de Sean Gandini, «4X4 Architectures éphémères», a été choisi dans le cadre de notre prochaine sortie Hors-les-murs. Une performance très attendue qui allie le côté algorithmique de l'art de la jonglerie avec la grâce très calculée des enchaînements des danseurs classiques.

En janvier, nous vous avons fait 3 propositions de sorties culturelles dans le cadre de Hors-les-murs, ce concept qui vous emmène à la découverte d'un espace culturel de la région que vous ne connaissez peut-être pas encore. A l'unanimité, c'est «4X4 Architectures éphémères» qui vous a séduit, un spectacle de Sean Gandini qui se tiendra le 27 avril au Palais des

Beaux-Arts de Charleroi.

Fondateur de la compagnie «Gandini Juggling», ce groupe d'Anglais déjantés invités lors de la clôture de bis-ARTS 2014, Sean Gandini est un passionné de maths. Alors, lorsqu'il mélange sur scène quatre jongleurs détenant chacun six balles de trois couleurs différentes et quatre danseurs de ballet interférant dans leurs échanges, le résultat est à couper le souffle. Surprenant d'élégance et de perfection.

Chorégraphié par Ludovic Ondiviela, Premier Danseur du Royal Ballet de Londres, «4X4 Architectures éphémères» confond les genres et dissout les frontières entre un art «majeur» (la danse classique) et une discipline souvent déconsidérée (la jonglerie). Là, un bras poursuit le dessin de la courbe

d'une massue qui s'envole. Ici, un échange de balles répond à la ligne esquissée par le saut d'une ballerine. Le tout soutenu par un quintette à cordes qui interprète en direct une musique originale.

Une co-présentation du Palais des Beaux-Arts de Charleroi et de Charleroi Danses.

Un covoiturage sera organisé au départ de Genappe. Nous attendons vos réservations au plus tard pour le 27 mars!

Renseignements

«4X4 Architectures éphémères»
Le 27 avril à 20h au Palais des Beaux-Arts de Charleroi
Tarif préférentiel de 12€ au lieu de 15€
Infos: 067/77.16.27
info@ccgenappe.be

Espace Jeunes: roulez jeunesse!



La réunion de lancement de l'Espace jeunes qui a eu lieu le mercredi 27 janvier au Centre culturel a rencontré un joli succès. Plus de vingt jeunes de Genappe et de l'entité sont venus partager leur enthousiasme. Un premier contact qui laisse présager de beaux projets en perspective!

On ne pouvait pas rêver mieux pour une première rencontre. Autour de la table: une vingtaine de jeunes âgés de 14 à 26 ans, l'Echevin de la culture et de la jeunesse (Vincent Girboux), la directrice du Centre culturel (Emilie Lavaux), l'animatrice responsable du projet Espace jeunes (Mariana Canario) et l'animateur des projets jeunesse du Centre culturel (Tristan Scarnière). Et bien sûr, une ambition commune: faire de cet espace un lieu haut en couleur où les jeunes genappois pourront se retrouver et être acteurs de leurs propres projets.

Au cours de la réunion, les idées ont fusé, reflet de l'imagination et du dynamisme des jeunes présents. S'ils ont émis le souhait de mettre en place des activités sportives, théâtrales, touristiques et citoyennes, les participants se sont également inscrits dans les différents projets, ateliers et sorties proposés par l'équipe.

Quatre ateliers ont fait l'unanimité:

- Atelier d'écriture rap: un samedi sur deux de 10h30 à 12h, à partir du 12 mars.
- Atelier photos: un mercredi sur deux de 14h à 16h, à partir du 17 février

- Atelier cuisine: un samedi sur deux de 10h30 à 12h, à partir du 13 février (en alternance avec l'atelier Rap)

- Ciné-club «Films cultes»: une fois par mois le vendredi de 20h à 22h.

Au niveau des projets, les jeunes n'ont pas perdu de temps puisque pendant les vacances de carnaval, ils se sont affairés autour de la création d'un char de style Steampunk, réalisé avec le soutien du Plan de Cohésion sociale de la Ville et en partenariat avec une association de la région: la «Tour de Samme». Une surprise qui fera une première sortie probablement très remarquée lors du Carnaval de Genappe le dimanche 20 mars! Un groupe viendra également ajouter sa touche musicale à la programmation des fêtes de la musique, en s'impliquant dans l'organisation.

Enfin, parlons sortie, avec une visite prévue le 23 mars prochain au Kings of Comedy club de Bruxelles, une scène dédiée à l'humour 100% contemporain.

Il reste évidemment de la place pour tous les jeunes qui souhaiteraient s'inscrire à ces activités. Toutes les activités sont à 2€.

L'Espace Jeunes est accessible le mercredi de 13h30 à 19h, le vendredi de 15h30 à 19h et le samedi de 12h30 à 16h30, au Centre culturel, rue de Bruxelles, 14 à Genappe.

Renseignements

Mariana Canario: 067/77.16.27
mariana@ccgenappe.be

SYNDICAT D'INITIATIVE



Adeps: le charme discret de la campagne et de la boue

Après une semaine de pluie, le soleil était de retour pour notre 9^e marche Adeps organisée le dimanche 7 février. La boue n'a pas effrayé les 1.250 marcheurs présents sur nos 4 parcours (5, 10, 15 & 20 km). Pour cette édition, ce sont les villages de Glabais, Baisy-Thy, Genappe et Ways qui étaient visités, de quoi mettre en avant notre

belle campagne et nos paysages magnifiques.

De nombreuses personnes ont contribué à la réussite de cette journée. Que ce soit pour le balisage et le débalisage des parcours, la cuisine, l'accueil, le bar, etc. Elles ont apporté une aide très précieuse. Nous vous remercions mille fois.

Vous avez manqué cette journée

et vous souhaitez obtenir une copie du plan de nos parcours? N'hésitez à venir nous rendre visite lors de nos permanences, nous vous les transmettrons avec plaisir!

SIG: bureau temporaire:

Espace 2000, local 8
1471 Genappe - 067/77.23.43
info@siggenappe.be

Vous vendez? Vendez avec l'équipe gagnante!



Chaussée de Bruxelles, 23 - 1472 Vieux-Genappe
Tél: 067/87.45.00 - Fax: 067/87.45.09 - Email: info@century21maisonblanche.be



**Un anniversaire à la ferme?
Un mercredi après-midi?
Un stage pendant les vacances?
En famille, en groupe avec
l'école ou la crèche!**

Françoise Bodart-Sneessens
0475/35.14.25 - www.fermedelavallee.be
1, Chemin de la Fontaine - 1472 Vieux-Genappe

Ferme pédagogique de la Vallée



CENTRE CULTUREL

Genappe aussi pense à «Demain»

Depuis sa sortie en salles en décembre dernier, «Demain» est, à l'unanimité, un film à ne pas manquer. Un engouement bien mérité auquel le Centre culturel et le Service Environnement de la Ville ont décidé de se joindre en programmant sa diffusion le vendredi 15 avril à l'hôtel de Ville.

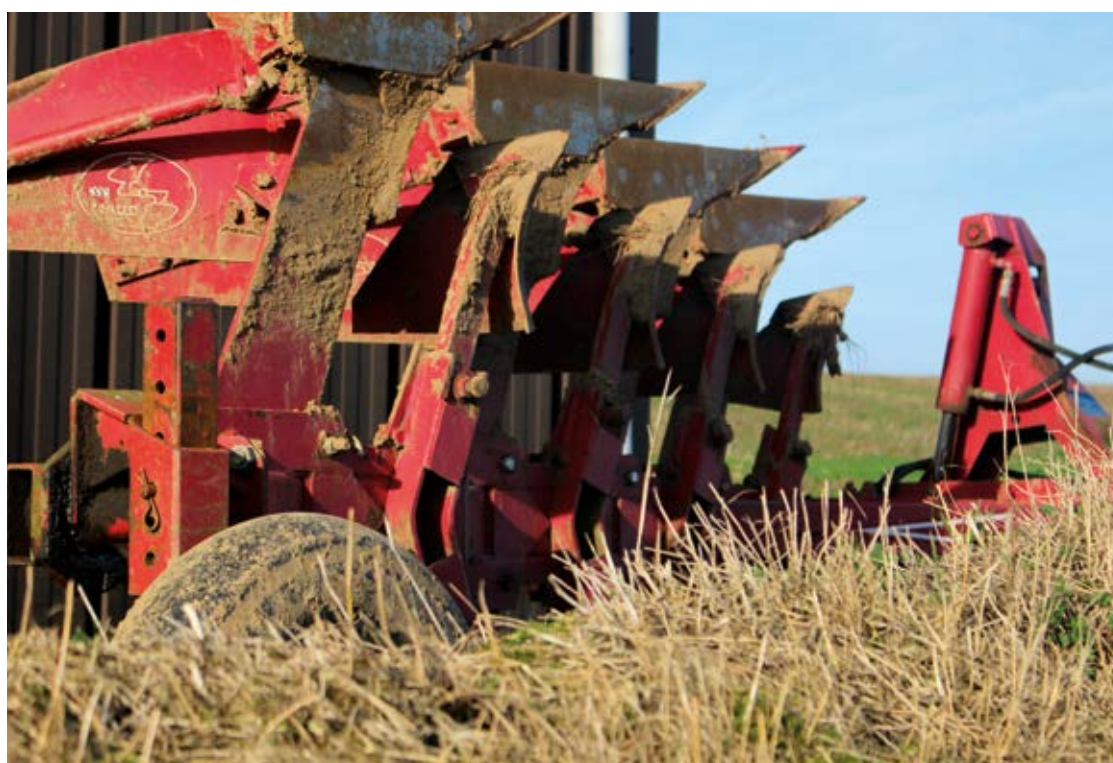
Et si montrer des solutions, raconter une histoire qui fait du bien, était la meilleure façon de résoudre les crises écologiques, économiques et sociales, que traversent nos pays ? Suite à la publication d'une étude qui annonce la possible disparition d'une partie de l'humanité d'ici 2100, Cyril Dion et Mélanie Laurent sont partis enquêter dans dix pays pour comprendre ce qui pourrait provoquer cette catastrophe et surtout comment l'éviter. Au cours de leur voyage, ils ont rencontré les pionniers qui réinventent l'agriculture, l'énergie, l'économie, la démocratie et l'éducation. En mettant bout à bout ces initiatives positives et concrètes qui fonctionnent déjà, ils commencent à voir émerger ce que pourrait être le monde de demain...

À contre-courant des discours écologistes teintés de pessimisme qu'on a vu défilier sur nos grands écrans ces dernières années, ce film nous entraîne à la rencontre de parcelles d'espoirs semées aux quatre coins du globe par des citoyens actifs. De quoi initier chez les habitants de Genappe l'envie de réfléchir de manière individuelle ou collective à des solutions durables en faveur de notre planète. Et pourquoi pas de se lancer dans des actions concrètes qui feront du bien à notre ville ! Car c'est ce qu'il faut surtout retenir de «Demain», c'est que chacun, à notre niveau, nous pouvons changer les choses.

Dans le cadre de la Boîte à docs, cycle de films documentaires.

Renseignements

Projection du film «Demain» suivie d'un échange, organisé en partenariat avec la Ville de Genappe. Le vendredi 15 avril à 19h30 à l'hôtel de Ville - Gratuit, réservation obligatoire : nombre de places limitées. Centre culturel : 067/77.16.27 info@ccgenappe.be



Réalisez le film de votre (lieu de) vie

Clap deuxième ! Le dernier volet du projet «HABITER Baisy-Thy, l'agriculture au cœur de notre village» se dessine. Ou plutôt se réalise car il prendra la forme d'un film documentaire dont vous serez les scénaristes !

Pour rappel, l'an dernier, des rencontres collectives, une projection de films, un workshop photo, des ateliers vidéo avec les enfants, des spectacles ont alimenté le regard que les habitants portent sur leur lieu de vie. Ces espaces d'échanges ont donné lieu à de riches réflexions sur l'identité et les réalités du village, la cohabitation avec les nouveaux arrivants et les agriculteurs, les façons de vivre la

ruralité aujourd'hui, etc.

Aujourd'hui, le Centre culturel, en collaboration avec la Baisythoise et l'asbl Clara, vous donnent l'occasion de poursuivre cette démarche en allant à la rencontre des habitants et des agriculteurs. Concrètement, vous êtes invités à vous joindre à nous pour réaliser, de manière collective, un film pour mieux comprendre le regard des uns et des autres, porté sur Baisy-Thy. Loin d'un panel touristique, il s'agit plutôt d'une représentation de ses enjeux, ses forces, ses faiblesses, de son capital humain... Ou de tout ce que vous aurez envie de montrer !

Chacun s'implique selon sa volonté, ses envies et son emploi du

temps. De plus, les aspects techniques sont gérés par Jean-Philippe Delobel, l'animateur-réalisateur en éducation permanente qui vous accompagnera tout au long de ces rencontres ; ils ne doivent donc pas être un frein à votre participation.

Donc si vous avez envie de prendre part, d'une manière ou d'une autre, à la réalisation de ce film, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. C'est entièrement gratuit !

Renseignements

Valérie Vanden Hove
valerie@ccgenappe.be
067/77.16.27



Les « Ténébreuses de la cité du Lothier »

Qui ne connaît pas les «Ténébreuses de la cité du Lothier», ce groupe de sorcières qui s'amuse à effrayer les spectateurs du carnaval de Genappe ? Derrière les chapeaux noirs et les balais, se cache une association qui œuvre discrètement dans l'entité au profit des enfants. Discrètement mais activement, comme nous l'explique Guy Duval, son président et fondateur.

CCG : Qui sont les «Ténébreuses de la cité du Lothier» ?

Guy Duval : Nous sommes un groupe carnavalesque que j'ai créé en 1993 avec mon beau-frère, regroupant une dizaine de sorcières. Depuis 23 ans, nous participons au carnaval de Genappe avec une formule qui fonctionne bien : des masques effrayants et un cerceau rempli de confettis. Voyant que notre groupe avait du succès et que l'amusement était au rendez-vous, petit à petit, nous avons eu envie de nous investir dans d'autres activités à Loupoigne, le village duquel nous sommes originaires.

CCG : Quel genre d'activités proposez-vous ?

G.D. : Nous organisons une grande chasse aux œufs à Pâques, un défilé de géants plusieurs fois dans l'année et un cortège lumineux à Noël. Ceux qui ont participé à «Genappe perd la Boule» en décembre dernier ont d'ailleurs pu admirer notre traîneau lumineux et son Père Noël. Lors de nos événements, nous offrons toujours des cadeaux et des bonbons aux enfants. C'est là un point d'honneur que nous mettons à l'organisation de nos activités : elles sont gratuites. Nous les

finançons grâce à un week-end festif que nous organisons une fois l'an, au début du mois de février.

CCG : Dans un monde où la notion de gratuité est plutôt rare, c'est un joli geste !

G.D. : C'est vrai qu'aujourd'hui, tout le monde se fait payer pour tout. Nous voulions vraiment permettre aux enfants de passer un bon moment sans que les parents aient à débours de l'argent. C'est grâce au succès de notre événement annuel que nous y parvenons : un week-end qui commence le vendredi par un quizz musical, s'enchaîne le samedi avec un souper et se termine le dimanche par un dîner et un thé dansant. Les bénéfices de cette organisation sont suffisants pour nous permettre de financer nos activités. Il faut cependant préciser que nous fabriquons tout nous-mêmes ; du char du carnaval au traîneau du Père Noël en passant par les têtes de géants... Même les déguisements de sorcières sont entièrement fabriqués par nos soins. Nous avons une aide de la Ville de Genappe pour le carnaval, ainsi qu'un subside annuel de la part du Comité des Fêtes mais pour le reste, nous sommes entièrement autonomes.

CCG : Vous êtes nombreux dans le groupe ?

G.D. : Pour l'organisation des différentes activités, le noyau du groupe est, depuis sa création, composé de six personnes. En revanche, au carnaval, nous ne savons jamais à l'avance combien de sorcières seront présentes. C'est là l'un de nos principes : la liberté de nos membres. Viennent ceux qui le désirent et ceux qui le sentent le jour-même mais nous ne voulons obliger personne à se joindre à nous.

CCG : Quels sont vos objectifs ?

G.D. : Prendre du plaisir évidemment, mais aussi en donner. Nous voulons vraiment amuser les gens, leur permettre de se rencontrer en toute convivialité et mettre de l'animation dans les rues des villages. Chez nous, mais aussi à l'extérieur car avec nos géants, nous représentons souvent Loupoigne dans des événements extérieurs. Les gens commencent nous connaître.

CCG : Des projets pour la suite ?

G.D. : Nous aimerions lancer une tournée de Saint Nicolas dans Loncée, un hameau situé à Loupoigne. Et pour la fête des géants du mois de juin, nous essayons de faire venir une cinquantaine de vieux tracteurs qui tourneraient dans les rues du village, pour faire vivre les rues et agrémenter l'événement. Des fêtes à ne pas manquer !

Renseignements

Les «Ténébreuses de la cité du Lothier»
Guy Duval, président
0498/37.88.90
Site Internet : <https://lestenebreuses-delacitedulothier.wordpress.com>

PVC - ALU • ESCALIERS • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

Volet mini-caisson
Action :
• 22 couleurs gratuites
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

43 ans
www.beautyhome.be
beauty.home@skynet.be
Portes et châssis en PVC
Wymar, le choix le plus large en couleurs et une finition parfaite !

Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale

DEVIS GRATUIT

Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ

Place E. de Lalieux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88
Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48
SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h



Les taxis Claude et L. Francet
Voitures - Minibus - Autocars
+32(0)10/41.58.58 +32(0)475/82.11.69
contact@taxisclaude.be

FÊTE - Hector Tubiermont, Echevin

Le Carnaval tout un programme

VENDREDI 18 MARS

Soirée cabaret des sosies

Le 18 mars, le Comité du carnaval vous invite à retrouver les grandes idoles qui ont bercé de nombreuses générations: Clo-clo, Abba, Johnny Halliday... et la présence exceptionnelle du n°1 mondial des sosies d'Elvis Presley. Une soirée inoubliable et une ambiance dignes des cabarets parisiens! Repas et spectacle 30€ (à partir de 19h), Place debout 10€, assise 20€ (à partir de 21h)

SAMEDI 19 MARS

Chasse aux œufs, forains

L'après-midi du samedi 19 mars, ouverture des loges foraines et chasse aux œufs pour les petits. A 16h, les enfants ont rendez-vous avec la Reine des neiges et 120 kg d'œufs en chocolat disséminés par une fabuleuse poule pondeuse sur la plaine communale, à proximité du complexe sportif, rue Couture Mathy. Eclats de rire et bonne humeur assurés.

Soirée du carnaval

Vu le succès rencontré l'année

passée, le comité remet le couvert dans la salle B du complexe sportif vers 21 heures, pour seulement 5€ l'entrée!

DIMANCHE 20 MARS

Grand cortège

Le dimanche 20 mars à 15h, départ du Pavé Saint Joseph. Un cortège chatoyant, composé des groupes de nos villages et de groupes invités. Signalons le retour des Brésiliennes au tempérament de braise, des fanfares, de la musique, des costumes plus surprenants les uns que les autres... Des groupes haut en couleur permettront à chaque spectateur, petits et grands, de repartir avec des souvenirs magnifiques! Le défilé empruntera la chaussée de Charleroi, la rue de Charleroi, la rue de Bruxelles, la rue Vandevandel, l'avenue Henri Semal, la rue Joseph Berger, la rue Nicolas Lebrun, la rue de la Station, la rue de Charleroi, la rue de Bruxelles, et terminera son périple au centre de Genappe, au parking du complexe sportif où les forains accueilleront les spectateurs.

LUNDI 21 MARS

Place aux enfants!

A 13h30, les élèves de la 1^{ère} à la 4^{ème} primaire des écoles de Genappe démarreront, en cortège, du Pavé Saint-Joseph vers le parking du centre sportif en compagnie des groupes locaux... Là, ils découvriront un spectacle offert par le Comité des fêtes en collaboration avec le Centre culturel.

Après celui-ci, ils formeront un rondeau avec les Gilles et recevront des oranges.

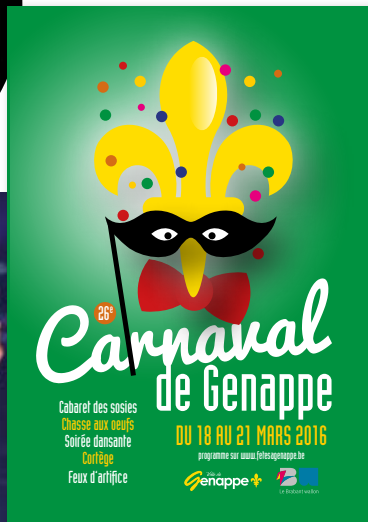
Feu d'artifice

Pour la seconde année, un feu d'artifice embrasera notre ciel! Il sera agrémenté du rondeau des Gilles et des Dames de Genappe. Le brûlage des bosses se déroulera à 23h au croisement de la chaussée de Charleroi et du pavé Saint Joseph.

Nous vous invitons à rendre visite aux forains pour profiter, une dernière fois, des manèges et déguster les délicieuses frites, les superbes croustillons, beignets, barbe-à-papa et autres plaisirs qui feront de cette fête une réussite totale!

Renseignements

www.fetesagenappe.be
Jérôme Leclercq,
Président du Comité des fêtes
Hector Tubiermont,
Echevin des fêtes



agenda



4 AU 31 MARS

Exposition Pastel

Entre ombre et lumière, Hélène Dewitte de Baisy-Thy expose à l'hôtel de Ville
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 13h30, le jeudi jusque 19h.
Info : R. Nicais 067/79.42.43

12 MARS

Nuit des batraciens

Animations intérieures, jeux, stands, projection, exposition, buvette : Entrées gratuites.
A l'école de Houtain-le-Val, rue des écoles de 16h à 21h30
Promenades nocturnes guidées : 3 €/p - gratuit pour les membres Natagora
Réservations obligatoires pour les promenades avant le 11 mars samyndidier@hotmail.com

13 MARS 2016

Concert

The Brussels Virtuosi avec Marc Grauwels (cordes et flûte) à 17 h, à l'Eglise St Pierre à Glabais. Cartes en vente au Centre Culturel et au Syndicat d'Initiative à Genappe, à la Boulangerie Falise à Glabais, à La Cabosse d'Or à Ways
Info: Hubert Frissaer: 067/77.10.51 - hubert.frissaer@gmail.com - Eddy Jonckheere: 02/351.15.53 - edouard.jonckheere@skynet.be
Prévente : 14 € - Sur place : 16 €

15 MARS

Festival

A Films Ouverts, projection de court-métrages de 12h à 13h30 au Centre culturel, rue de Bruxelles, 14
Accès libre.
Info : Centre culturel, 067/77.16.27 info@ccgenappe.be

18 MARS

Rencontre associ'active

Centre culturel, rue de Bruxelles, 14, de 10h à 15h
Info : valerie@cgenappe.be 067/77.16.27
Inscription indispensable

19 MARS

Conférence

Toponymie et étymologie, à 16h Cercle d'histoire, Avenue Eugène Philippe, 1 A à Glabais.
Info : 067/78.05.03

20 MARS

Peinture

L'Espace Hêtre expose Claudine Georges, rencontre le 20 mars de 17h à 19h à l'Espace Hêtre Ch. de Charleroi, 33a, Genappe info@espacehetre.be www.EspaceHetre.be

23 MARS

Croix-rouge

Collecte de sang de 17h à 19h30 à l'école communale de Bousval, rue des Combattants, 49.

30 MARS

Croix-rouge

Collecte de sang de 16h à 19h, dans la salle communale de Vieux-Genappe, chaussée de Nivelles, 99

14 AVRIL

Voyage senior

Visite de la région de Thuin, organisée par la Commission communale des seniors, accessible à partir de 50 ans. Réservation indispensable, voir page 5. Info: N. Couronné au 067/79.42.01

15 AVRIL

Cinéma

Projection du film de Cyril Dion et Mélanie Laurent « Demain » suivi d'un échange.
Organisé par la Ville et le Centre culturel de Genappe, à l'hôtel de Ville - Espace 2000.
Gratuit, réservation obligatoire 067/77.16.27

23 AVRIL

Barbecue

Organisé par Ecolo dès 19h - salle communale de Glabais, rue Eugène Philippe, 1
Info et réservation : ecolo.genappe@gmail.com
Concert gratuit

27 AVRIL

Danse

4x4 Architectures éphémères, spectacle de Sean Gandini au Palais des Beaux-Arts de Charleroi, dans le cadre des activités du Centre culturel, co-voiturage au départ de Genappe
Info : 067/77.16.27 info@genappe.be

BIEN-ETRE ANIMAL - Hector Tubiermont, Echevin

Bilan du plan de stérilisation des chats errants

La campagne de stérilisation des chats errants lancée en octobre 2015 s'est clôturée en février 2016 sur un bilan très positif!

Stérilisation de 60 chats!

En effet l'entièreté des subsides octroyés par le Ministre du Bien-être animal, Monsieur Di Antonio a été utilisée afin d'opérer 32 chats sur les deux mois de 2015 et 28 chats début 2016.

En quatre mois, les vétérinaires partenaires ont donc castrés et stérilisés 60 chats au total.

Ce résultat a été obtenu grâce à l'implication de citoyens attentifs à la présence de chats errants.

Nous avons donc fait un grand pas vers la limitation de la population des chats errants mais la vigilance reste de mise afin d'arriver à la stabiliser.

Stériliser reste d'actualité

En effet, la Ville octroie également



des subsides annuels afin d'éviter la prolifération des chats errants sur son territoire.

Si vous constatez la présence de chats sauvages, de chats errants

dans votre quartier, contactez Madame Rebecca Nicais au 067/79.42.43 ou l'un des vétérinaires partenaires: Madame Bol au 067/78.09.81 ou au 0497/50.48.49, Madame Declercq au 067/74.13.43 ou au 0472/62.75.95 et Madame Ghysen au 0477/32.10.59.

Responsabiliser les maîtres le meilleur moyen d'éviter la multiplication des chats errants!

Nous sommes obligés de mener des campagnes de stérilisation à cause de l'irresponsabilité de certaines personnes qui ne se préoccupent nullement de faire castrer ou stériliser leur animal et qui «solutionnent» le problème des naissances en se débarrassant des chatons dans la nature! Parfois certains les jettent même à la poubelle ou dans des cartons balancés au fond d'un chemin creux.

De tels agissements sont non seulement révoltants mais aussi punissables par la loi.